

Intervention au Sénat le 1^{er} juin 2010
Commission de l'Economie, du Développement Durable et de
l'Aménagement du Territoire - Groupe Energie

Messieurs les présidents Emorine et Poniatoski,
Mesdames les sénatrices, Messieurs les sénateurs,

Je vous remercie de votre invitation et de l'occasion que vous m'offrez d'échanger sur la question du réseau de distribution.

Il y a quelques semaines, un article de presse a déclenché une effervescence médiatique en présentant comme inédit un document intitulé « rapport » établi par deux commissaires de la Commission de Régulation de l'Energie.

En réalité, ce document avait été mis en ligne depuis des mois sur le site Energie 2007. Il a fait l'objet d'un désaveu formel et écrit de la part du président de la Commission de Régulation de l'Energie dès sa publication.

Que la situation du réseau de distribution ne soit pas optimale, que des difficultés subsistent, que certaines tendances soient inquiétantes, nul n'en disconvient, et certainement pas ERDF. Mais la simple honnêteté intellectuelle nous conduit à faire la balance entre les éléments négatifs et positifs.

Il vous a été remis un dossier de trente visuels. Je ne vais pas en faire une revue page à page, ce qui prendrait trop de temps. Je vais simplement souligner quelques éléments qui me paraissent significatifs et vous pourrez approfondir par vos questions les points qui vous intéressent plus particulièrement :

- ✓ d'abord, un comparatif avec l'Allemagne, qui me paraît riche d'enseignement,
- ✓ ensuite, la question des événements exceptionnels,
- ✓ puis les programmes d'investissements et leur financement,
- ✓ et pour conclure, une réflexion sur des modalités complémentaires de financement des investissements.

1 – La comparaison avec l’Allemagne :

Le transparent n° 4 vous montre comment ERDF se situe en Europe au regard du temps moyen de coupure.

Il est évidemment facile de nous opposer l’Allemagne avec ses réseaux souterrains. Il ne faut cependant pas oublier le tarif d’acheminement : il y est plus de 60 % plus élevé qu’en France, et ce depuis de nombreuses années. L’Allemagne a investi de longue date sur ses infrastructures et ses réseaux qui se trouvent aujourd’hui dans un état nettement plus satisfaisant que les nôtres.

Nous avons vu ces derniers jours que l’idée d’une hausse éventuelle du prix de l’électricité de 10 % causait quelque émotion : on n’ose imaginer ce qui se passerait avec une perspective de plus de 30% (30 % et non 60 car l’acheminement représente la moitié du tarif intégré).

Vous trouvez des précisions complémentaires au transparent n° 26.

2 – Les événements exceptionnels :

Le transparent n° 7 rappelle les trois événements de grande ampleur que nous avons connus ces deux dernières années.

Nous avons constamment renforcé nos dispositifs dans deux directions : le processus de rétablissement de l’électricité et l’information des partenaires.

Vous représentez des élus locaux, beaucoup d’entre vous exercent des mandats locaux, je ne doute pas que chacun n’aie quelque anecdote à raconter de nature à pointer telle ou telle défaillance du distributeur lors de ces tempêtes. Mais en tant qu’élus nationaux, vous pouvez aussi considérer la question globalement ; sur ce plan, nous n’avons pas à rougir des efforts de nos collaborateurs et de leurs résultats. Les graphiques du transparent n° 13 montrent que pour les trois dernières tempêtes, Klaus, Quinten et Xinthia, nous avons respecté le Contrat de Service Public pour les délais de rétablissement, et même fait mieux ; quant aux relations avec nos partenaires, il nous revient une majorité de satisfecit.

Lors de ces événements exceptionnels, comme tout au long de l'année, nos salariés se mobilisent chaque jour, en toute circonstance, pour assurer la qualité de service et satisfaire au mieux nos clients

3 – Les programmes d'investissements et leur financement :

ERDF est consciente de l'effort à faire pour redresser les aspects non satisfaisants : la durée moyenne de coupure est à la hausse depuis 2002 avec des écarts de qualité entre les territoires.

Pour remédier à cette dégradation, le levier le plus efficace est d'investir sur le réseau moyenne tension. Depuis 2007, les budgets d'investissements d'ERDF se sont accrus chaque année de 300 M€ environ (soit une hausse de 13% entre 2008 et 2009 et de 11% entre 2009 et 2010).

Pour 2010 le budget d'investissement est de 2.570 M€, les investissements imposés représentent 1.870 M€; par conséquent il ne reste que 700 M€ pour les investissements délibérés.

Vous trouverez dans le transparent n° 14 la distinction entre investissements totaux et imposés.

Je rappelle que les investissements imposés se décomposent en :

- raccordements clients : 800 M€ (dont 300 M€ de photovoltaïque)
- modification d'ouvrages : 400 M€
- renforcement réseau : 200 M€
- obligation réglementaire : 270 M€ (dont 140 M€ pour le PCB)
- moyens d'exploitation + SI : 200 M€

On constate que les dépenses de raccordement, avec un envol de la production décentralisée et les obligations environnementales représentent près de la moitié des investissements

Concernant les producteurs d'énergies renouvelables, est-il bien légitime de faire financer par le distributeur l'essentiel des raccordements, et la totalité du renforcement des réseaux liés à ces producteurs, qui sont par ailleurs déjà rémunérés par les contrats d'obligation d'achat et les niches fiscales associées à ces produits ? (cf. transparent n° 5).

Or, dans le même temps, les ressources des concédants se sont considérablement accrues, du fait d'une croissance soutenue et régulière du FACE et d'un envol des redevances depuis 2007. (FACE+R1+R2 : 480 M€ en 2000 et 650 M€ en 2009, voir même transparent).

Il est à noter que les principaux investissements réalisés par les concédants ont été faits sur la basse tension rurale lesquels produisent peu d'amélioration en matière de qualité et de sécurité face aux aléas climatiques (transparent n° 8).

Je rappelle que ces ressources sont des charges d'exploitation pour ERDF et diminuent par conséquent le cash flow disponible pour les investissements

ERDF est une entreprise ; elle ne peut investir plus qu'elle ne gagne.

En 2009 le compte d'exploitation simplifié de l'entreprise se décomposait de la façon suivante :

- Recettes d'exploitation : 11 Md€ (TURPE + services)
- Charges d'exploitation :
 - RTE accès réseau 2,9 Md€
 - Achats des pertes 1,7 Md€
 - Personnel 2,3 Md€
 - Achats externes 1,9 M€
 - Taxes et impôts 400 M€

Ce qui générerait un cash flow de 2,5 Md €

Or, je constate depuis mon arrivée à la tête d'ERDF un flux constant de nouvelles charges qui apparaissent depuis l'établissement du tarif en vigueur. Ce sont souvent des obligations réglementaires, telles que les conditions d'élagage, ou encore les nouvelles modalités relatives aux travaux à proximité des ouvrages.

Vous en trouverez des exemples dans les transparents n°21. 22 et 23.

Par ailleurs, l'évolution du tarif est assujettie à la mise en place d'un mécanisme de rattrapage, le compte de régularisation des charges et produits, qui prend en compte ces imprévus. Or, l'augmentation

maximale au titre du compte de régularisation est de 2 %, quel que soit le montant de charges imprévues !

La spécificité du modèle français de distribution d'électricité, c'est d'avoir mis en place une dualité entre le national et le local, dualité qui a largement fait ses preuves.

Cette dualité est un outil d'optimisation entre l'égalité de traitement pour les clients, en termes de prix et de services, et la prise en compte des particularités locales. Ce modèle de péréquation est à préserver : c'est pourquoi ERDF propose la réflexion suivante.

4 – Des modalités complémentaires de financement :

ERDF propose une approche globale des investissements, dans le strict respect des prérogatives de chacun. Il s'agit d'appréhender l'ensemble des investissements que les différentes parties prenantes vont consacrer au réseau de distribution, puis de se mettre d'accord sur les priorités, par nature comme par zone, et de les déployer. L'Etat, la Commission de Régulation de l'Energie, les autorités concédantes et ERDF doivent associer leurs efforts pour donner le maximum d'efficacité aux investissements sur le réseau de distribution, investissements consentis par la collectivité nationale au travers du tarif d'acheminement.

5 – Perspectives à moyen terme :

Vous l'avez compris, ERDF préconise de faire porter aux producteurs ENR les coûts de raccordements et de renforcements du réseau nécessaires à la mise en œuvre de leurs installations. D'autres charges imposées pourraient être diminuées ou évitées.

Les économies ainsi réalisées seront affectées par ERDF, nous nous y engageons, dans des investissements délibérés visant à améliorer la sécurité de nos réseaux. De façon plus générale, ERDF veillera à la transparence de l'ensemble de ses investissements et à mettre à disposition la documentation correspondante.

Enfin, ainsi que je l'ai déjà évoqué, nous entendons développer notre partenariat avec la FNCCR, ou d'autres afin d'optimiser et de coordonner l'effort financier déployé par tous les acteurs.

-ooOoo-

ERDF est convaincue, je suis convaincue, qu'une telle approche, mise en œuvre avec un véritable esprit de partenariat, permettra de préserver à la fois la force de la péréquation et la souplesse de l'adaptation au local ; dualité, je le répète, qui a largement fait ses preuves.

Merci de votre attention, je me tiens à votre disposition pour les questions que vous voudrez bien me poser.